



A vos agendas

Septembre 2009

Mercredi 2 sept. à partir de 9h	Concours de boules	Yenne	Concours de boules Dijoud-Bolliet. 3 ^{ème} et 4 ^{ème} catégories. Loisirs vétérans.
Samedi 5 sept. à partir de 8h30	Challenge de boules	Lucey	« Boule Lucey ». 32 doublettes en poule.
Dimanche 6 sept.	Brocante	La Chapelle-St-Martin	Inscription à l'avance recommandée. Buvette et petite restauration (repas le midi). Emplacement 2€ le ml. Gratuit visiteurs.
Samedi 12 sept. à 20h30	Concert	Salle polyvalente Yenne	L'ensemble instrumental de Yenne accueille l'Orchestre à vent 2 ^{ème} cycle (grand élève) du Conservatoire de musique d'Aix-les-Bains.
Samedi 19 sept. à 17h et à 20h30	Journée du Patrimoine Film	Salle polyvalente Yenne	Projection du film « Cheval Vapeur » tourné dans le Canton de Yenne avec ses habitants. Le film retrace l'histoire de l'agriculture depuis la fin de la guerre. Diverses animations auront lieu dans Yenne.
Dimanche 20 sept. à 16h	« Cheval Vapeur »		
Samedi 26 sept. Dimanche 27 sept.	Vente de tartes au four	St-Paul-Sur-Yenne	Vente de tartes au flan et quiches cuites au four à bois.
Samedi 26 sept. et Dimanche 27 sept.	Américaine et Tuning	Salle polyvalente Yenne	2 ^{ème} concours. <u>Samedi</u> démonstration, jeux pour enfants, stand rodéo... le soir initiation danse country + repas. <u>Dimanche</u> défilé de voitures et camions américains. Restauration possible midi et soir le samedi et dimanche.

Octobre 2009

Samedi 3 octobre à 20h30	Concert	Eglise Yenne	Concert du chœur de chambre « Résonances » dans le cadre du festival Musicathème. Répertoire classique des œuvres de la Renaissance française : Monteverdi, Mozart, Brahms...
du lundi 19 oct. au dimanche 25 oct.	Yenne se livre...	Yenne	« Yenne se livre » ! qu'est-ce à dire ? Chers Yennois, vous êtes bien curieux ! Trop tôt pour en parler...

Le programme d'octobre est non finalisé, renseignement auprès de l'Office de Tourisme.

Calendrier non exhaustif - Informations données par l'Office de tourisme à la date du 20 août 2009. Renseignements 04.79.36.71.54

Divers :

- ♦ **ADMR** : l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Yenne, association loi 1901, forte de ses 22 salariées intervenant sur tout le canton yennois au service des personnes âgées, handicapées et de familles, **recherche activement des bénévoles** en particulier à l'aise avec l'outil informatique. Pour tout renseignement s'adresser au bureau de l'ADMR – 119 place Charles Dullin Yenne – 04 79 36 99 31.

✂

Votre avis nous intéresse :

Les vacances se terminent, la rentrée arrive... Se pose donc la question des déplacements domicile-travail. Seriez-vous intéressé par le covoiturage ? Soit en tant que conducteur ou passager laissez nous vos propositions.

Merci de votre contribution (à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie).

Conseil municipal du 9 juillet 2009 (compte-rendu consultable à la Mairie et sur le site www.mairie-yenne.fr)

- ♦ Remerciement : Le Maire remercie vivement Cyril ADAM, coordonnateur jeunesse, et toute l'équipe des jeunes qui a participé aux jeux inter-villages.
- ♦ Chaufferie bois : dans le cadre du projet de construction d'une chaufferie bois, une première étude financière avait été réalisée prenant en compte uniquement le secteur ouest de la ville (Mairie, services techniques, salle polyvalente, écoles, Lys Hôtel, église, presbytère, salle des Vieux Moulins et future Maison de pays). A la demande de la municipalité, une seconde étude a été demandée afin d'élargir éventuellement le secteur initial (Clos des Capucins, gymnase, chemin de ronde, collège). Monsieur MERMOUD, de la société ETEC, a donc présenté le projet remanié de la chaufferie Bois et de l'extension du réseau initialement arrêté. Résultat : la dimension du projet originel s'en trouve presque quadruplée, en même temps que son coût initial estimé à : 933 000 € et qui passerait à : 4 136 359 €. Les élus conviennent donc de s'en tenir au projet initial.
- ♦ Site Internet de la Mairie : La société NEWQUEST s'est vue confiée, lors de la dernière séance de conseil municipal, la refonte du site Internet de la Commune ainsi que la création d'un nouveau logo. Yann COSTES, dirigeant de la société, a présenté aux élus les différentes pistes du nouveau logo de Yenne, qui demandent à être travaillées, ce que la Commission en charge du projet s'engage à faire rapidement.
- ♦ Lys Hôtel : Lors d'un conseil communautaire, la CCY a décidé de vendre à la Commune de Yenne le bâtiment « Lys Hôtel » et ses annexes (garderie péri-scolaire et halte garderie), au prix de 200 000 €. Le Conseil Municipal accepte la proposition d'acquisition du bâtiment et va demander à l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL présenté lors de la dernière séance de conseil municipal) d'en assurer le portage puisque cette provision n'avait pas été inscrite au budget 2009. D'après les plans du bâtiment, différents projets d'aménagement pourraient être mis en œuvre pour optimiser l'acquisition :
 - Rez-de-chaussée : restaurant scolaire et annexes (les services à la petite enfance qui s'y trouvent déjà).
 - 1^{er} étage : pourrait accueillir, entre autres occupants, des structures travaillant avec la Collectivité.
 - 2^{ème} étage : pourrait être occupé, sous certaines conditions, par le Centre Hospitalier Spécialisé de Bassens, qui souhaite implanter le Centre Médico Psychologique à Yenne.L'accessibilité des étages à tous les publics est prévue avec la création d'un ascenseur.
- ♦ Propriété Bonzi/Trombotto : Présentation du projet d'aménagement de cette Zone réalisé par la SCP GSM, qui, sur demande municipale, a effectué la division des parcelles bâties qui seront mises en vente dès l'automne. Présentation également de l'esquisse de la voie d'accès qui aboutira à la maison médicale, l'aménagement des parkings et autres espaces verts. Une mise en concurrence pour les travaux a été lancée.
- ♦ Impasse St Antoine : L'aménagement de ce passage pittoresque, qui mérite une restauration digne du traitement et de l'ambiance donnés à la place Charles Dullin, sera entrepris dès l'automne.
- ♦ Clos des Capucins : Certaines chambres anciennes du Clos des Capucins, au dessus de la chapelle du Clos, n'étant pas équipées de salle de bains et de toilettes ne sont que rarement réservées. Le Conseil municipal décide de lancer une procédure de mise en concurrence pour réaliser une étude de faisabilité et de mise en œuvre de la transformation de ces chambres.
- ♦ Travaux de bâtiments : les élus ont visité récemment le Foyer paroissial afin d'évaluer les travaux de mise en sécurité du bâtiment. Ils se sont également rendus au quartier de l'église en vue de trouver un lieu pour l'implantation de toilettes publiques.
- ♦ Chapelle de Lagneux : Avancement des travaux et restitution de la Piéta pour inauguration à l'automne.
- ♦ Locaux scolaires : Les travaux d'entretien et de remise en état des locaux de l'ensemble du groupe scolaire se poursuivent tout l'été et sont effectués par les services techniques. Les travaux de peinture des classes et du couloir de l'école maternelle se terminent.
- ♦ Lotissement « Reclosière » à Praz Ferra : Les travaux de construction du lotissement par la société HALPADES ont commencé et les premières maisons devraient être livrées en septembre 2010.
- ♦ Stade municipal : Les travaux du stade ont débutés pour une mise en service du terrain fin septembre.
- ♦ Bibliothèque : Le nombre d'adhérents est en constante évolution et a doublé depuis l'ouverture. Les locaux apportent toute satisfaction au public. La prochaine inauguration permettra à celles et ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de s'y rendre, de découvrir cet ensemble de qualité.
- ♦ Vol d'un véhicule communal : Le camion 160 RENAULT a été volé le vendredi 3 juillet entre 12h et 13h20 dans le parking fermé des Services Techniques. Il va falloir envisager son remplacement.
- ♦ PLU : (Plan Local d'Urbanisme) Dans la procédure de modification n°2 du PLU, une enquête publique se déroulera du 31 août au 30 septembre 2009. Durant cette période chacun pourra consulter ce dossier et éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête disponible en Mairie.

Prochaine séance de Conseil municipal – le jeudi 3 septembre 2009 à 20h30